

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ETAT CIVIL :

- ☞ **Mariages : Le Louroux-Béconnais :** Anastasia HÉRAULT et Franck TUDOUX le 9 septembre.
Nicolas BESLOT et Véronique PAYRAUDEAU le 9 septembre.
La Cornuaille : Philippe CROUZET et Patrick GROSBOIS le 9 septembre.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2007 doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès lors qu'ils sont âgés de 16 ans et ce avant fin septembre 2023. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La présence du jeune est obligatoire.

URBANISME : La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.

Le Louroux-Béconnais :

- LEMERCIER Emmanuel, La Grande Fermerie, baie vitrée et changement de fenêtres bois en PVC
- VIOLLIN Françoise, 11 route des Forceries, changement de menuiseries
- JARRET Claudine, 8 rue de l'Etang, changement d'une porte de garage
- COQUEREAU Hubert, 13 route des Forceries, abri de jardin et préau
- VUAILLAT Emmanuel, 12 rue des Perrins, transformation du garage en pièce de vie
- DOUGÉ Pierre, Landes St Laurent, création d'une parcelle à bâtir
- LEGEAY Maxime, 10 rue Claude Debussy, installation de fenêtre de toit et aménagement des combles
- BRILLANT Tristan, 8 rue Richard Wagner, clôture

La Cornuaille :

- DABIN Jérémy et DABIN Angélique, Le Pey, rénovation et construction d'une extension à la maison d'habitation

ENQUETE PUBLIQUE - PLAN LOCAL D'URBANISME : L'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme de Val d'Erdre-Auxence va avoir lieu **du vendredi 13 octobre 2023 au mardi 14 novembre 2023.**

Les **permanences du commissaire** enquêteur auront lieu aux dates et lieux suivants :

- Le vendredi 13 octobre de 9h30 à 12h puis de 14h à 17h à la mairie de Val d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais)
 - Le jeudi 19 octobre de 9h à 12h à la mairie déléguée de La Cornuaille
 - Le jeudi 26 octobre de 9h à 12h à la mairie déléguée de Villemoisan
 - Le mercredi 8 novembre de 14h à 17h à la mairie de Val d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais)
 - Le mardi 14 novembre à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (place Charles de Gaulle au Lion d'Angers)
- Toutes les informations relatives à cette enquête publique seront disponibles prochainement sur www.val-erdre-auxence.fr

TRAVAUX : Du 13 septembre au 17 novembre 2023, le Syndicat d'Eau de l'Anjou va procéder à des travaux sur quelques voies de la commune déléguée du Louroux-Béconnais afin de renouveler le réseau d'eau potable : rue du Clos du Moulin, impasse de l'Aunay, rue du village de l'Aunay, square de l'Aunay et rue des Fauvettes. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Humbert, nécessitent d'interdire temporairement la circulation et le stationnement sur les zones concernées (notamment rue du Clos du Moulin) ; seul l'accès riverains sera conservé. Plus d'informations sur www.val-erdre-auxence.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) – VENTE DE GOURMANDISES AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE :

C'est le nouveau projet porté par le CME : accompagnés par un agent de restauration et la commission enfance jeunesse, les jeunes élus vont cuisiner des gourmandises sucrées afin de les vendre aux habitants (voir flyer ci-après). L'objectif est d'agir localement en soutenant l'antenne banque alimentaire de Val d'Erdre-Auxence. Tous les bénéfices de cette vente seront ainsi reversés à l'association.

- Vous voulez acheter quelques brownies, crêpes/gaufres ou cookies ? Les commandes sont à réaliser en ligne sur <https://forms.gle/4bvq9teg5fc2iLTT7> ou en flashant le QR code ci-contre avant le 15 septembre. Tarif : 1€ la part.
- Les commandes seront ensuite à venir retirer le samedi 30 septembre entre 17h et 18h, Maison commune de loisirs à La Cornuaille. Le paiement s'effectuera à ce moment-là : règlement en espèces uniquement. Pensez à prévoir des emballages pour récupérer vos achats.

Pour en savoir plus : www.val-erdre-auxence.fr Renseignements : cme@val-erdre-auxence.fr



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : La 40^e édition des journées européennes du patrimoine se déroulera le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023. Découvrez les animations gratuites et tout public proposées sur la commune :

- Visite commentée de la ferme de La Milandrie, dernière demeure de Noël Pinot, avec panneaux explicatifs le dimanche 17 septembre de 14h à 17h (Le Louroux-Béconnais).
- Visite libre de l'église Saint Aubin avec panneaux explicatifs le dimanche 17 septembre de 12h à 18h (Le Louroux-Béconnais).
- Visite commentée de La Commanderie par le propriétaire le dimanche 17 septembre à 14h, 15h et 16h (Villemoisan).
- Visite commentée du Prieuré le dimanche 17 septembre à 14h, 15h, 16h et 17h (Villemoisan).

Plus d'informations sur www.val-erdre-auxence.fr

BIBLIOTHEQUES DE VAL D'ERDRE-AUXENCE : En raison d'un changement de logiciel, toutes les bibliothèques du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou seront fermées du 18 au 26 septembre. Les trois bibliothèques de la commune (Le Louroux-Béconnais, La Cornuaille et Villemoisan) sont concernées par cette fermeture exceptionnelle.

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence se réunira en séance ordinaire le mardi 19 septembre 2023 à 19h dans la salle Yves Huchet sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. L'ordre du jour sera affiché dans les mairies déléguées et diffusé sur le site internet de la commune environ 5 jours avant la séance. Les débats du Conseil Municipal sont ouverts à tous mais le public assistant à la séance doit s'abstenir de toute intervention ou manifestation. Quelques jours après la séance, le procès-verbal et la liste des délibérations prises par le Conseil Municipal seront publiés sur le site internet de la commune (rubrique « publications ») mais aussi affichés ou mis à la disposition du public dans les mairies déléguées.

STATIONNEMENT : La commune rappelle que stationner sur un trottoir est interdit car cela peut gêner la circulation des piétons (habitants, personnes à mobilité réduite, familles avec des poussettes...) et les contraindre à emprunter la route, une action dangereuse pouvant provoquer des accidents. Mis à part si le trottoir détient un marquage spécial approuvant le stationnement à cheval entre la chaussée et le trottoir, le stationnement d'un véhicule sur un trottoir est strictement interdit et représente une infraction au code de la route. Pour rappel, tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique est puni d'une amende forfaitaire de 135€.

RAPPELS POUR LES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX :

- **Divagation :** On parle de divagation pour désigner un animal errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître. Il est interdit de laisser divaguer son animal. Tout animal errant peut-être capturé et son maître devra alors s'acquitter des frais de capture de 46€ (+ 52€ de supplément si le chien est dangereux) et de garde (18€ par jour et par animal).
- **Dans l'espace public :** Sur tous les lieux publics, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse. Aux abords de leur habitation, ils devront être enfermés dans un enclos approprié pour assurer la sécurité des passants. Si l'animal présente un danger potentiel pour les personnes ou les animaux, le Maire peut, en vertu de son pouvoir de police, demander à soumettre l'animal à une évaluation comportementale afin de déterminer sa dangerosité par un vétérinaire agréé. Si l'animal présente un danger grave et immédiat, des dispositions de prévention seront alors prises pour éviter tout accident.
- **Déjections canines :** Les lieux publics sont régulièrement souillés par des déjections canines non ramassées. La commune rappelle que les déjections canines sont interdites dans l'espace public (voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants, etc.) et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention.
- **Nuisances sonores :** Dès lors qu'il fait nuit, les cris d'un animal peuvent être considérés comme du tapage nocturne. En journée, ils pourront relever du trouble anormal de voisinage s'ils sont particulièrement intenses, ou répétés ou encore s'ils durent dans le temps. Tout propriétaire a le devoir de s'assurer que le comportement de son animal ne génère pas de nuisances et ne porte pas atteinte à la tranquillité du voisinage.
- **Responsabilité :** La commune rappelle que le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

CPTS DES VALLEES DE L'ANJOU BLEU : Le jeudi 21 septembre, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Vallées de l'Anjou Bleu organise une soirée de prévention et d'échange sur le thème du suicide, intitulée : « Comment va mon ado ? », de 20h à 22h au pôle santé et social du Lion d'Angers (1 avenue Philéas Fogg). Destinée aux parents, cette soirée a pour objectif d'ouvrir un espace de dialogue sûr, d'apprendre à détecter les signes d'inquiétudes, mais aussi connaître les ressources locales. La soirée prendra place en deux temps : un premier temps de ciné-débat, autour d'un court-métrage sélectionné au préalable. Le second temps de cet événement de prévention consistera en des échanges libres avec des acteurs locaux en santé mentale. Cette soirée de prévention est gratuite et sans condition d'inscription.

3RD'ANJOU - COLLECTE DE TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES :

- **Donnez...** Faites un geste pour la planète en offrant une deuxième vie aux textiles, linges de maison et chaussures que vous ne souhaitez ou ne pouvez plus utiliser. Venez les déposer lors des permanences organisées sur la commune le vendredi 29 septembre de 14h à 18h dans l'un des sites suivants : local de la banque alimentaire au Louroux-Béconnais, mairie déléguée de La Cornuaille et mairie déléguée de Villemoisan. *Les consignes à respecter : les textiles et les chaussures, même abîmés, doivent être propres, secs et déposés dans des sacs fermés ; les chaussures doivent être accrochées par paire et séparées des textiles.*
- **...et prenez !** Les habitants pourront ensuite se rendre dans une zone dédiée pour s'équiper gratuitement en textiles de seconde main enfants et adultes le samedi 7 octobre de 9h à 12h. Pour Val d'Erdre-Auxence, la zone de gratuité la plus proche sera mise en place dans la salle Saint Pierre à Bécon-les-Granits.

CIAS - PERMANENCES NUMERIQUES TOUT PUBLIC : Du 6 octobre au 22 décembre 2023 inclus, des permanences numériques gratuites vont être proposées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au sein de la structure France Services Val d'Erdre-Auxence (1, rue Noël Pinot sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais). Ces séances de 2h, qui se dérouleront les vendredis de 10h à 12h, sont destinées aux personnes résidant sur le territoire et rencontrant des difficultés à l'usage de la tablette, de l'ordinateur et du smartphone. Au programme, 5 grandes thématiques pour se familiariser au mieux à l'usage du numérique : la navigation sur internet ; la messagerie et boîte mail ; l'univers des applications ; le tri et rangement des fichiers ; les bonnes pratiques. Du matériel sera mis à disposition pour les personnes ne possédant pas le nécessaire. Renseignements et inscriptions (places limitées) : 07 57 47 70 77 – l.lopinto@valleesduhautanjou.fr

REPAS DES AINES : Le Centre Communal d'Action Sociale de Val d'Erdre-Auxence (CCAS) est heureux de proposer aux aînés de 72 ans et plus un moment de convivialité le vendredi 20 octobre à l'espace culturel l'Argerie. Les invitations ont été envoyées par courrier cependant, si jamais vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale, vous ne serez pas destinataire de cette invitation, veuillez donc vous faire connaître auprès de votre mairie déléguée. Si vous souhaitez participer à ce temps fort, merci de vous inscrire dans la mairie de votre commune de résidence avant le 10 octobre. Si jamais vous avez besoin d'un moyen de locomotion pour vous rendre à cet événement, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS au 02 72 88 15 46.



DISTRIBUTION DU FLASH : La commune recherche un deuxième bénévole pour effectuer la distribution du flash dans les commerces du Louroux-Béconnais, une à deux fois par mois (le mercredi matin) selon les disponibilités. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication : 02 72 88 11 98 ou communication@val-erdre-auxence.fr

PLUVIOMETRIE : 56 mm en août 2023.

ASSOCIATIONS

CLUB DES JOYEUX :

- Lundi 18 septembre : petit concours de belote avec les résidents à 14h15 à la résidence autonomie Les Grillons.
- Mardi 19 septembre : club avec jeux, marche ou pétanque à 14h, salle Jeanne Guillot.
- Jeudi 28 septembre : randonnée solidaire à Dénézé-sous-le-Lude, organisée par Générations Mouvement. 5€ l'inscription. Réservation du plateau-repas avant le 14 septembre auprès de Rolande TARREAU au 02 41 48 00 40.
- Mardi 3 octobre : lunch à 12h, salle Yves Huchet. 13,50€ par personne.
- Mardi 10 octobre : randonnée à La Chapelle-sur-Oudon (Segré-en-Anjou Bleu), départ à 13h30.

ROUGE CŒUR : L'association « Rouge Cœur – Ensemble contre l'indifférence » organise, en partenariat avec l'association Animation Loisirs Villemoisan, un dîner dansant caritatif le samedi 23 septembre à 19h30, espace culturel l'Argerie sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Les bénéfices de cette soirée seront reversés pour la lutte contre les maladies rares. Tarifs : adulte 24€ / enfant -12 ans 15€. Réservations en ligne sur www.helloasso.com/associations/rouge-coeur/ Informations au 06 81 56 74 97 ou par mail à contact@rougecoeur.fr

ANIMATION LOISIRS VILLEMOSAN : Séances d'essai pilates et zumba à la salle de sport de La Cornuaille le dimanche 24 septembre : pilates de 10h à 11h, puis zumba de 11h à 12h. Lors de ces cours gratuits, il vous sera possible de vous inscrire pour toute la saison 2023-2024 (activités reconduites sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions). Renseignements : alv.lacornuaille@gmail.com

CERCLE DE LA CONCORDE :

- Concours de boule de fort des associations de Val d'Erdre-Auxence : la finale aura lieu le dimanche 24 septembre à 17h. Elle sera précédée des deux demi-finales, le même jour à 13h30 et 15h. Tous les participants à ce concours sont cordialement invités à venir encourager et applaudir les équipes finalistes.
- Informations aux sociétaires – Les inscriptions pour le concours de belote sont ouvertes jusqu'au 7 octobre au Cercle de la Concorde. Chaque équipe peut être composée de 2 sociétaires ou d'un sociétaire et d'un invité.

LIGUE CONTRE LE CANCER DU MAINE ET LOIRE : Dans le cadre d'Octobre Rose, une séance de yoga est proposée par Anne-Claude LEURENT le dimanche 1^{er} octobre à 10h45 dans la salle de gym du complexe sportif du Louroux-Béconnais. Tarif : 9€ la séance (1 heure) dont 5€ seront reversés à la Ligue contre le Cancer de Maine-et-Loire. Inscriptions au 06 25 69 46 07.

GIC LA CORNUAILLE : Club nature de La Cornuaille 2023-2024 - Le club nature redémarre sur le site de La Burelière. Les sessions sont programmées sur 2 jours à chaque période de vacances scolaires. Il concerne les élèves scolarisés en CM1 et CM2 pour l'année scolaire 2023-2024, domiciliés dans la commune, fréquentant l'école de la commune ou scolarisés à l'extérieur. La réunion pour les inscriptions est fixée au mercredi 4 octobre à 19h, Maison commune de loisirs.

GYM LORETAINE : Multisport, renforcement musculaire, step, zumba... Les inscriptions en ligne pour la saison 2023-2024 sont encore possibles sur le site internet de l'association www.gymloretaine.com Deux nouvelles activités, animées par Margerie BOSSE, sont proposées cette saison : marche dynamique et renforcement musculaire le lundi de 9h30 à 11h ; pilates le lundi de 11h30 à 12h30. Il reste encore de la place alors n'hésitez plus et inscrivez-vous !


ÇA VA SE SAVOIR : Les cours de dessin/peinture font leur rentrée ! L'association propose des cours pour enfants et adultes : mercredi 10h-12h30, 14h-16h30 et 16h30-19h ; jeudi 14h30-16h30 et 18h30-20h30. Venez révéler vos talents artistiques et créatifs au sein d'une équipe dynamique et chaleureuse. Enfants comme adultes seront accompagnés et guidés par une artiste enseignante expérimentée. Contact : 06 75 07 33 99 ou cavasesavoir49@hotmail.com

PROCHAIN FLASH : le mercredi 27 septembre 2023

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 22 septembre 2023

Le Conseil Municipal des Enfants organise une
VENTE AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE


Val d'Erdre
Auxence



Brownies
Crêpes
Cookies
Gaufres

Commande avant le 15/09

1€/part



Samedi 30 septembre de 17h à 18h
Maison commune de loisirs à La Cornuaille

ESCAPE GAME

LES MYSTÈRES DE FRANCE SERVICES VAL D'ERDRE-AUXENCE

DÉJOUÉZ LES PIÈGES, RÉSOUEZ LES ENIGMES EN 1 HEURE !

SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 DE 10H À 15H, EN CONTINU

Place de la mairie, Le Louroux-Béconnais,

À faire en famille, par équipe

GRATUIT SANS INSCRIPTION

Proposé par : CIAS Vallées du Haut-Anjou, France services

Partenaires : anjou, Carsat, Conciliation de Justice, Assurance Maladie, Clic, etc.